

### Définition du métier type

L'ouvrier en agencement intérieur réalise, agence, maintient et prépare les éléments en bois, en métal et autres matériaux solides, sous la responsabilité du gestionnaire.

### Activités essentielles

- Conseille sur les produits et outils à acquérir en tenant compte des évolutions techniques, évalue le coût et prépare les bons de commande
- Etablit des plans de travail et gère le stock de pièces détachées et de matériels.
- Prépare les chantiers, met en place les outils et les matériels.
- Assure l'entretien préventif des installations, outils et matériels.
- Pose et dépose les éléments d'hubriserie, de cloisonnement et de mobilier.
- Répare les revêtements, cloisons et mobiliers endommagés ou vieux (dont quincaillerie) .
- Réalise des installations ou des éléments d'installations en bois, métal et autres matériaux solides : cloisons, étagères, placard, murets, etc.
- Effectue les petits travaux de remise en état des lieux : finitions, nettoyage.

### Compétences techniques et savoir-faire (être capable)

- Savoir travailler en équipe.
- Lire un plan d'exécution, un schéma d'installation, prendre des cotes.
- Concevoir l'agencement d'un lieu (sols, murs, plafonds) simple, évaluer le coût et la durée d'une intervention.
- Respecter les normes d'utilisation et de sécurité dans la réalisation des travaux et l'utilisation des matériaux.
- Proposer et conseiller sur le choix des matériaux et des produits en fonction de l'ouvrage à réaliser.
- Proposer des améliorations à apporter.
- Mettre en œuvre les règles et techniques de base des autres métiers du bâtiment.
- Sensibiliser au respect des lieux et des règles de sécurité.

### Connaissances associées

- Maîtrise des propriétés physiques des matériaux utilisés en menuiserie, métallerie, serrurerie, de leurs qualités mécaniques, thermiques et phoniques.
- Maîtrise des principes généraux d'utilisation de ces matériaux et du maniement des outils et matériels.

### Domaines d'application

### Connaissances spécifiques associées

Notions des techniques de base en électricité, installations sanitaires et thermiques, revêtements et finitions.  
Notions d'ergonomie.

### Lieu d'exercice

- rectorat.
- inspection d'académie.
- établissement de l'enseignement scolaire.
- établissement de l'enseignement supérieur.

### Conditions de travail ou spécificités liées au métier

- travail en hauteur.
- manipulation de produits et de matériels dangereux.
- habilitation électrique.
- règles de sécurité spécifiques à respecter.
- port de vêtements appropriés.